



SESSION 2025

CAPET ET CAFEP
Concours externe - Troisième concours

Section
ÉCONOMIE ET GESTION

Option
Comptabilité et finance

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve porte sur l'enseignement de sciences de gestion.

Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : 5 heures

Sont autorisés durant l'épreuve les usages suivants :

- **La calculatrice** dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.
- **Liste des comptes du plan comptable général non annotée** à l'exclusion de toute autre information.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

DOCUMENTS REMIS AU CANDIDAT

Le sujet comporte 16 pages numérotées de 1 sur 16 à 16 sur 16.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Liste des annexes	page 1
Présentation du sujet	page 2
Annexes 1 à 19	pages 3 à 16

Annexe 1 : Équipement et logiciels à disposition dans la classe

Annexe 2 : Présentation de la SARL Beau Meuble

Annexe 3 : Compte de résultat de l'exercice 2024

Annexe 4 : Informations complémentaires au compte de résultat

Annexe 5 : Le processus de production et les centres d'analyse

Annexe 6 : Répartition primaire

Annexe 7 : Répartition secondaire

Annexe 8 : Les unités d'œuvre

Annexe 9 : Informations sur les matières premières

Annexe 10 : Les ventes de l'entreprise en 2024

Annexe 11 : Prévision de la hausse de la demande pour 2025

Annexe 12 : Investissement envisagé pour faire face à la hausse de la demande

Annexe 13 : Tableau d'amortissement de l'emprunt - extrait

Annexe 14 : Externalisation d'une partie de la production suite à la hausse de la demande

Annexe 15 : Extraits du Plan Comptable Général

Annexe 16 : Méthodes des coûts complets et des coûts partiels

Annexe 17 : Fascicule de résultats sectoriels – Données pour le secteur de la fabrication de meubles – Banque de France (extraits)

Annexe 18 : Inflation : ça s'arrête quand ? Aude Martin, Alternatives économiques 27 mars 2023 (extraits)

Annexe 19 : Extrait du référentiel du BTS Compatibilité et Gestion – Processus 5 « Analyse et prévision de l'activité »

Présentation du sujet

Mise en situation

Vous intervenez en classe de première année de section de technicien supérieur Comptabilité et Gestion dans le cadre des processus 1 « Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales » et 5 « Analyse et prévision de l'activité », des ateliers professionnels et aussi en tant que professeur référent de la classe.

Il vous est demandé de concevoir une séquence pédagogique sur le thème du calcul des coûts.

Pour cela, vous disposez des documents décrivant la situation de gestion de BEAU MEUBLE et d'extraits du référentiel du diplôme.

La séquence pédagogique devra intégrer les activités du référentiel suivantes :

5.2.2. Mise en œuvre d'un système de calcul de coûts

5.2.3. Analyse de la démarche mise en œuvre

5.2.4. Évaluation des coûts et des marges et leur suivi

5.2.5. Analyse de la variabilité des coûts et des résultats obtenus

TRAVAIL A EFFECTUER

Dans un premier temps, il vous est demandé de présenter :

- Les objectifs d'apprentissage associés à cette situation professionnelle
- Le déroulement : pré-requis mobilisés, éventuelles transversalités, présentation de la séquence aux étudiants, découpage en différentes phases
- Les équipements mobilisés et les usages pédagogiques
- Les documents choisis dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique éventuellement nécessaire pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou explications, ajout d'indications, ...)
- Les travaux demandés aux étudiants en indiquant les questions et consignes de travail fournies.

Dans un second temps, vous détaillerez :

- Votre démarche comprenant le calcul du coût d'approvisionnement par la méthode des centres d'analyse et du coût moyen unitaire pondéré des matières premières.
- Les éléments associés à la trace écrite (synthèse, prise de note) que vous attendez de la part des étudiants sur les enjeux liés à l'internalisation ou l'externalisation d'une partie de l'activité.
- Indiquer la formule de calcul sur tableur pour obtenir les résultats des cellules C10, D10 et E10 de l'annexe 13, tout en automatisant les calculs pour les lignes suivantes.
- Les propositions de remédiation pour prendre en charge les difficultés suivantes :
 - Un étudiant se demande s'il existe une différence entre un coût et une charge.
 - Un étudiant ne comprend pas la différence entre la méthode des coûts complets par les centres d'analyse et la méthode des coûts partiels.
 - Un étudiant ne comprend pas les modalités de calcul des variations de stocks présentes dans le compte de résultat.
 - Un étudiant se demande si le total des charges de la comptabilité financière est toujours égal au coût de revient total.

ANNEXE 1 – Équipement et logiciels à disposition dans la classe

La classe dispose de :

- Postes de travail informatique en réseau et tout moyen d'accès aux ressources, à des sites officiels
- D'outils collaboratifs, intranet, base documentaires, gestion électronique des documents
- Logiciels de traitement de texte et tableur, et une messagerie électronique
- Progiciel de gestion intégré (PGI) avec les modules « comptabilité », « immobilisations », « gestion commerciale », « paie », « états financiers »
- D'une base de données accompagnant le PGI

ANNEXE 2- Présentation de la SARL Beau Meuble

François Martin, ébéniste de formation, a pu exercer son métier partout dans le monde et acquérir une réelle expertise dans son domaine. En 2010, il crée la SARL Beau Meuble à Mérignac, en Gironde.

Cette SARL est spécialisée en ébénisterie. A ce titre, ses activités sont les suivantes :

- La conception et construction de meubles en bois ;
- La livraison des meubles auprès des clients.

Identification de la société	SARL Beau Meuble
Direction de l'entreprise	François Martin, gérant
Chiffre d'affaires 2024	1 420 000,00€
Code NAF	3109 B- Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
Coordonnées de l'entreprise	40 Avenue de la République, 33 700 Mérignac
Exercice comptable	01 janvier au 31 décembre
Régime fiscal en matière de TVA	La SARL est soumise au régime réel normal de TVA. Elle n'a pas opté pour l'option d'après les débits, en matière d'exigibilité
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 89633596471
Convention collective	Convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement du 14 janvier 1986 – IDCC 1411
Régime d'imposition des bénéficiaires	L'entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés

Soucieux de l'environnement, François Martin souhaite que la SARL fabrique des meubles à la commande. La production est en flux tendus, l'entreprise n'a pas de stocks de produits finis. Elle concentre sa production sur 3 types de meubles : meuble en chêne, meuble en hêtre, meuble en érable. Actuellement gérant de la SARL, il est lui-même ébéniste et participe à la production de ces meubles.

La SARL se fonde sur un savoir-faire artisanal grâce à son atelier « Assemblage/Finition ». L'atelier « Découpage du bois » est quant à lui semi-automatisé. Cette entreprise se compose de 10 salariés : le gérant François Martin, un assistant administratif, 2 livreurs et 6 artisans menuisiers.

Attaché à la prise en compte des enjeux environnementaux et de gouvernance des forêts, le dirigeant choisit ses matières premières avec soin. L'entreprise s'approvisionne uniquement auprès de fournisseurs ayant une gestion durable des forêts, en France. Les meubles fabriqués bénéficient de la certification PEFC (Programme de Reconnaissance de systèmes de Certification Forestières). Il s'agit de suivre des bois certifiés depuis la forêt et tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation pour aboutir à un produit fini certifié. Le label PEFC est basé sur un mode de gouvernance impliquant différents acteurs (propriétaires des forêts, entreprises, usagers). Ce positionnement leur permet de se démarquer sur un marché très concurrentiel et d'avoir une activité en croissance.

Néanmoins, à cause du contexte inflationniste, le dirigeant demande à son cabinet d'expertise comptable COMPTAPLUS une étude approfondie des coûts à partir du compte de résultat de 2024. Il attend une étude complète du coût de ses 3 produits finis et de leur rentabilité.

Par ailleurs, l'entreprise est au maximum de ses capacités de production et elle souhaite les augmenter pour faire face à une hausse de la demande attendue pour l'année 2025. Deux solutions s'offrent au dirigeant, François Martin :

- investir dans une nouvelle machine et embaucher trois nouveaux salariés ;
- confier une partie de sa production à un sous-traitant (une partie de la découpe du bois) et embaucher un salarié.

Il commande au cabinet COMPTAPLUS une étude approfondie lui permettant de faire son choix.

ANNEXE 3 – Compte de résultat de l'exercice 2024.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/>	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ Biens *	FD	1 356 500	FE		FF	1 356 500	
		{ Services *	FG	63 500	FH		FI	63 500	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 420 000	FK		FL	1 420 000	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 420 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	213 350	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	55 515	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	95 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	9 800	
	Salaires et traitements *						FY	300 000	
	Charges sociales (10)						FZ	184 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) Indiqué dans la case HS) *	HS)	GA	38 760
			{	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	1 250		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	897 675		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	522 325		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	35 000	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	35 000		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	- 35 000		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	487 325		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise				Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	HH	500
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	- 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	117 581
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 420 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 050 756
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN	369 244

ANNEXE 4 – Informations complémentaires au compte de résultat

Parmi les autres achats et charges externes indiquées au compte de résultat, 63 500€ correspondent à des charges directes de livraison. Celles-ci sont affectées au prorata des quantités produites de chaque type de meubles, étant donné que l'entreprise produit et livre en flux tendus.

Les charges salariales du compte de résultat sont composées de 82% de charges directes et 18% de charges indirectes. Les charges directes associées à la main d'œuvre se répartissent comme indiqué ci-dessous entre les trois types de meubles.

Meuble en chêne	Meuble en hêtre	Meuble en érable
55%	20%	25%

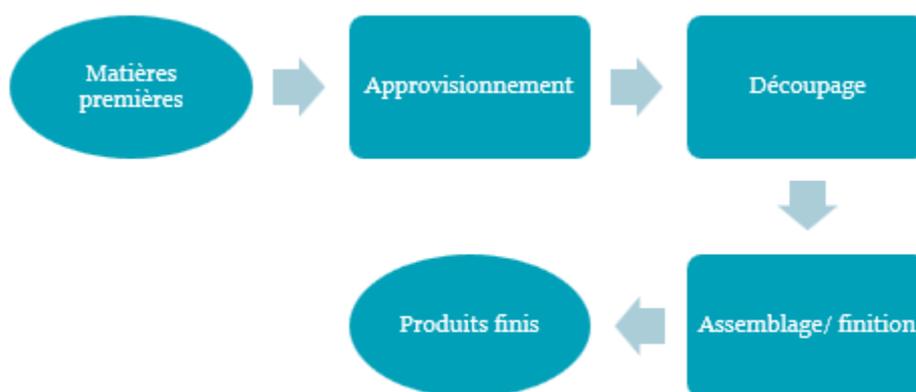
ANNEXE 5 – Le processus de production et les centres d'analyse

L'entreprise est composée de plusieurs centres de coûts :

- Les centres principaux : Approvisionnement, Découpage, Assemblage/ finition.
- Les centres auxiliaires : Administration et Livraison

Le processus de production peut être présenté grâce au schéma ci-dessous. L'entreprise s'approvisionne en matières premières grâce au centre d'approvisionnement. Les centres découpage et Assemblage/Finition permettent d'obtenir les produits finis, c'est-à-dire les meubles commandés par les clients.

L'entreprise Beau Meuble produit et livre les meubles à la commande, ainsi, elle ne possède pas de stocks de produits finis.



ANNEXE 6 – Répartition primaire

Charges indirectes	Centres auxiliaires et principaux				
	Administration	Approvisionnement	Découpe	Assemblage/ Finition	Livraison
Autres achats et charges externes	5%	15%	45%	30%	5%
Impôts, taxes et versements assimilés	20%	20%	20%	20%	20%
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	5%	5%	45%	15%	30%
Autres charges	30%	0%	35%	30%	5%
Intérêts et charges assimilées	0%	15%	40%	30%	15%
Salaires et traitements	20%	10%	10%	50%	10%
Charges sociales	20%	10%	10%	50%	10%

ANNEXE 7 – Répartition secondaire

		Centres auxiliaires		Centres principaux		
		Administration	Livraison	Approvisionnement	Découpe	Assemblage/Finition
Centres auxiliaires	Administration	-100%		15%	40%	45%
	Livraison		-100%	65%	15%	20%

ANNEXE 8 – Les unités d'œuvre

	Centres principaux		
	Approvisionnement	Découpe	Assemblage/Finition
Nature de l'unité d'œuvre	M3 bois acheté	Heure machine	HMOD
Quantité	900	5000	16 070,00

Les heures machine du centre d'analyse « Découpe » et les heures de main d'œuvre directes (MOD) du centre « Assemblage/Finition » sont réparties en fonction du nombre de meubles produits.

		Centres auxiliaires		Centres principaux		
		Administration	Livraison	Approvisionnement	Découpe	Assemblage/Finition
Centres auxiliaires	Administration					
	Livraison					
TOTAL Répartition secondaire						
Unité d'œuvre						
Nombre unité d'œuvre						
Coût unité d'œuvre						

ANNEXE 9 – Informations sur les matières premières

Le prix du bois est exprimé en euros par mètre cube. Il faut 1 m³ de bois pour produire un meuble. La valorisation des sorties de stocks est réalisée par la méthode du coût moyen unitaire pondéré dans l'entreprise BEAU MEUBLE.

Stock initial et valorisation à l'inventaire de l'exercice précédent.

	Quantités	Coût unitaire à l'inventaire précédent
Bois de chêne	120,00	420,00
Bois de hêtre	530,00	280,00
Bois d'érable	300,00	55,00
Résine	60,00	53,00
Colle	32,00	35,00
Charnières	4 589,00	2,00
Clous	12 456,00	0,01

Quantités achetées et prix d'achat

	Quantités	Prix d'achat unitaire
Bois de chêne	200,00	450,00
Bois d'hêtre	300,00	300,00
Bois d'érable	400,00	60,00
Résine	10,00	55,00
Colle	20,00	35,00
Charnières	4 000,00	2,00
Clous	10 000,00	0,01

Consommation

Lors du processus de production, les matières premières suivantes ont été utilisées : 150m³ de bois de chêne, 620 m³ de bois de hêtre, 500 m³ de bois d'érable, 6 pots de résine, 10 pots de colle, 5 055 charnières et 10 000 clous.

ANNEXE 10 – Les ventes de l'entreprise en 2024

	Meuble en chêne	Meuble en hêtre	Meuble en érable
Quantité de meubles	150,00	620,00	500,00
Prix unitaire (€)	2000,00	1 000,00	1 000,00

ANNEXE 11 – Prévision de la hausse de la demande pour 2025

L'entreprise anticipe une hausse de la demande qui se répartit de la façon suivante

	Meuble en chêne	Meuble en hêtre	Meuble en érable
Taux de variation	+15%	+25%	+30%

ANNEXE 12 – Investissement envisagé pour faire face à la hausse de la demande

À la suite de la hausse de la demande, l'entreprise **BEAU MEUBLE** a le choix d'investir dans une nouvelle machine d'une valeur de 100 000€ pour le centre d'analyse « Découpage ».

Détails	
Valeur du bien	100 000
Base amortissable	100 000
Durée de l'amortissement en années	10
Date d'acquisition du bien	01/01/2025
Date de mise en service	10/01/2025
Date de début d'exercice	01/01/2025

Cet investissement est financé par un emprunt.

Cet investissement nécessite l'embauche de trois salariés supplémentaires au total pour le fonctionnement des machines et pour l'atelier « Assemblage/ finition ». Cela entraîne une hausse des charges fixes salariales de 145 200€.

Il n'y a pas de coûts fixes spécifiques.

ANNEXE 13 – Tableau d’amortissement de l’emprunt - extrait

	A	B	C	D	E	F
1	TABLEAU DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT (AMORTISSEMENTS constants)					
2						
3	Capital emprunté		100 000,00€			
4	Date d'emprunt		01/01/2025			
5	Taux intérêt annuel		3,50%			
6	Durée de remboursement en années		10			
7	Choix période remboursement		trimestriel ▼			
8						
9	N° Période	Capital restant dû en début de période	Amortissements	Intérêts	Mensualité	Capital restant dû en fin de période
10	1	100000,00	2500,00	875,00	3375,00	97500,00
11	2	97500,00	2500,00	853,13	3353,13	95000,00
12	3	95000,00	2500,00	831,25	3331,25	92500,00
13	4	92500,00	2500,00	809,38	3309,38	90000,00
14	5	90000,00	2500,00	787,50	3287,50	87500,00
15	6	87500,00	2500,00	765,63	3265,63	85000,00
16	7	85000,00	2500,00	743,75	3243,75	82500,00
17	8	82500,00	2500,00	721,88	3221,88	80000,00
18	9	80000,00	2500,00	700,00	3200,00	77500,00

ANNEXE 14 – Externalisation d’une partie de la production suite à la hausse de la demande

L’entreprise BEAU MEUBLE peut choisir d’externaliser une partie de la découpe du bois auprès d’un sous-traitant. La découpe de bois s’élève alors à 10€ par mètre cube.

La hausse de la demande nécessite l’embauche d’un salarié supplémentaire. Ceci entraîne une hausse des charges fixes de 48 000€. Il n’y a pas de coût fixe spécifique.

ANNEXE 15 – Extraits du Plan Comptable Général

Art. 213-22

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de cet actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation peuvent, sur option, être rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation ou comptabilisés en charges.

Dans les comptes individuels, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition peuvent sur option, être rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation ou comptabilisés en charges. Leur rattachement au coût d'acquisition de l'immobilisation constitue la méthode de référence.

Ces deux options peuvent être exercées indépendamment l'une de l'autre.

Art. 213-30

Le coût des stocks doit comprendre tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pertes et gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts d'emprunt peuvent être inclus dans le coût des stocks selon les dispositions prévues à l'article 213-9.

Art. 213-31

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du :

- Prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires ;
- Ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services.

Les coûts administratifs sont exclus du coût de production et d'acquisition à l'exclusion des coûts de structures dédiées.

Art. 213-32

Le coût de production des stocks comprend les coûts directement liés aux unités produites, telle que la main d'œuvre directe. Il comprend également l'affectation systématique des frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis. Les frais généraux de production fixes sont les coûts indirects de production qui demeurent relativement constants indépendamment du volume de production, tels que :

- l'amortissement et l'entretien des bâtiments et de l'équipement industriels, augmentés, le cas échéant de l'amortissement des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de site ;
- la quote-part d'amortissement des immobilisations incorporelles telles que les frais de développement et logiciels.

Les frais de production variables sont les coûts indirects de production qui varient directement, ou presque directement, en fonction du volume de production, tels que les matières premières indirectes et la main-d'œuvre indirecte.

L'affectation des frais généraux fixes de production aux coûts de transformation est fondée sur la capacité normale des installations de production. La capacité normale est la production moyenne que l'on s'attend à réaliser sur un certain nombre d'exercices ou de saisons dans des circonstances normales, en tenant compte de la perte de capacité résultant de l'entretien planifié. Il est possible de retenir le niveau réel de production s'il est proche de la capacité de production normale. Le montant des frais généraux fixes, affecté à chaque unité produite, n'est pas augmenté par suite d'une baisse de production ou d'un outil de production inutilisé. Les frais généraux non affectés, sont comptabilisés comme une charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais généraux variables de production sont affectés à chaque unité produite sur la base de l'utilisation effective des installations de production.

Art. 213-33

Le coût des stocks d'éléments qui ne sont pas habituellement fongibles et des biens ou services produits et affectés à des projets spécifiques doit être déterminé en procédant à une identification spécifique de leurs coûts individuels.

Art. 213-34

Pour les articles interchangeables qui, à l'intérieur de chaque catégorie, ne peuvent être unitairement identifiés après leur entrée en magasin, le coût d'entrée est considéré comme égal au total formé par :

- le coût des stocks à l'arrêté du précédent exercice, considéré comme un coût d'entrée dans les comptes de l'exercice ;
- le coût d'entrée des achats et des productions de l'exercice.

Ce total est réparti, entre les articles consommés dans l'exercice et les articles existants en stocks, par application d'un mode de calcul sur la base du coût moyen pondéré calculé à chaque entrée ou sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (PEPS - FIFO).

ANNEXE 16 – Méthodes des coûts complets et des coûts partiels

Une entreprise ne produit pas qu'un bien, un ensemble de pièces, de matières vont constituer un bien final ou un sous ensemble de bien final. Les sites ou ateliers de production sont parfois nombreux et rarement unique. Il est donc nécessaire de calculer les coûts analytiques par entité de production, par article produit pour savoir si l'entreprise va dans la bonne direction. Maîtriser ses coûts est une priorité des structures de production. On le voit dans les grandes entreprises comme dans les plus petites. Le gaspillage est interdit et tout sera calculé.

Certaines charges peuvent être intégrées facilement à un coût de production précis lorsqu'il s'agit d'achat de matière par exemple mais d'autres feront l'objet d'un calcul plus savant car elles seront imputées sur plusieurs postes de production, comme certaines charges d'énergie par exemple.

Il existe divers types de coûts. Un coût est un regroupement de charges qui peut correspondre :

- à une fonction dans l'entreprise : production, distribution, administration, étude, distribution...
- à un moyen d'exploitation : magasin, usine, rayon...
- à une responsabilité : un directeur, un chef de service...
- à une famille de produits.

On parle de coûts complets lorsque ces coûts calculés tiennent compte de toutes les charges supportées par l'entreprise. On opposera cette notion à celle des coûts partiels où seuls, les coûts directs (par exemple), seront pris en considération.

CERPEG (Centre National de Ressources pour l'Enseignement Professionnel en Économie Gestion)

ANNEXE 17 - Fascicule de résultats sectoriels – Données pour le secteur de la fabrication de meubles – Banque de France (extraits)

	Secteur			Ensemble de l'économie (hors holdings et sièges sociaux)		
	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
Effectifs par entreprise	10	18	35	6	11	24
Chiffre d'affaires par entreprise en milliers d'euros	1326	2437	5509	1323	2210	4917
Valeur ajoutée par entreprise en milliers d'euros	558	939	2092	459	817	1739

	Nombre d'entreprises 2019-2020	Nombre d'entreprises 2020-2021	Effectifs totaux 2021	Chiffre d'affaires 2021 (milliards d'euros)	Valeur ajoutée 2021 (milliards d'euros)
Total secteur	728	736	29 972	6.1	2.1

		2020				2021			
		Nombre d'entreprises	Q1	Q2	Q3	Nombre d'entreprises	Q1	Q2	Q3
1- ACTIVITÉ	Taux de variation du CAHT - %	728	-19.3	-7.7	2.5	736	1.9	14.5	27.0
	Taux de variation de la VA - %	728	-23.1	-7.7	4.3	736	-1.7	14.4	30.1
	Taux d'exportation - %	736	0.0	0.0	4.3	736	0.0	0.0	3.8
	Taux d'investissement d'exploitation - %	713	1.8	5.2	12.2	717	2.0	5.2	12.7
2- STRUCTURE D'EXPLOITATION	Taux de valeur ajoutée - %	736	32.5	39.8	47.5	736	32.1	40.2	46.8
	Part des charges de personnel extérieur - %	731	0.0	2.5	8.8	733	0.0	2.9	9.4
	Délai net de règlement des clients - j	736	25.5	47.9	69.6	736	23.8	45.9	67.6
	Délai net de règlement aux fournisseurs - j	736	36.2	50.8	69.7	736	35.5	49.5	65.8
	Poids des stocks - j	723	24.6	45.6	72.2	724	26.6	46.7	75.1
	Poids du BFR d'exploitation - j	736	11.6	42.6	74.5	736	12.1	43.2	75.9
	Rendement de la main d'oeuvre - m euros	722	38.7	49.3	63.8	728	42.9	54.6	67.8
	Coût apparent de la main d'oeuvre - m euros	722	34.6	40.3	48.2	728	36.0	42.7	50.7
	Équipement par salarié - m euros	722	30.9	50.4	85.2	728	31.5	51.3	87.8
	Rendement du capital d'exploitation - %	724	49.1	75.2	119.7	719	49.8	75.8	121.9

CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE

Taux de marge commerciale	%	Marge commerciale / Ventes de marchandises
Taux de marge industrielle sur production	%	Marge industrielle / Production
Taux de marge	%	Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée
Taux de rentabilité brute du capital d'exploitation	%	Excédent brut d'exploitation / Capital d'exploitation
Taux de rentabilité nette du capital d'exploitation	%	Excédent net d'exploitation / Capital d'exploitation
Taux d'excédent brut global	%	Excédent brut global / Chiffre d'affaires HT
Taux de rentabilité financière des capitaux propres	%	CAF nette / Capitaux propres appelés

Source : Observatoire des entreprises

Direction générale des Services à l'économie et du Réseau – Direction des Entreprises- Banque de France

ANNEXE 18 – Inflation : ça s'arrête quand ?, Aude Martin, Alternatives économiques 27 mars 2023 (extraits)

5,9 % en décembre, 6 % en janvier, 6,3 % en février. Quand l'inflation s'arrêtera-t-elle de grimper ? Les économistes commencent à entrevoir le pic, mais cela ne signifie pas pour autant que les prix vont diminuer. Explications.

[...]

En novembre, on y a presque cru, à l'apogée de l'inflation. Mais alors qu'elle est passée de 6,2 % sur un an en novembre à 5,9 % en décembre, elle est finalement repartie à la hausse : 6 % en janvier et 6,3 % en février. Quand pouvons-nous espérer entrevoir enfin le fameux sommet ? Pour l'Insee, ça y est, nous y sommes.

« Parler de pic peut donner l'impression que l'inversion de la tendance se fait de manière très rapide. Si l'on regarde les chiffres de l'inflation depuis 9 mois, il semble plus pertinent de dire que nous sommes sur un plateau », précise toutefois Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee.

Quoi qu'il en soit, un reflux de l'inflation est attendu dès le mois de mars, et devrait la porter à 5,5 % en glissement annuel au mois de juin

Pour la Banque de France, qui vient également de publier son dernier exercice de prévision, l'inflation devrait diminuer « essentiellement sur la deuxième partie de l'année » pour atteindre 3,8 % fin 2023. [...]

ANNEXE 19 – Extrait du référentiel du BTS Comptabilité Gestion

5.2.2. Mise en œuvre d'un système de calcul de coûts		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 5.2.1.+ - Les informations structurées relatives au processus de production, - Un système de calcul de coûts et les démarches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Charges incorporées au calcul des coûts, - Charges directes et charges indirectes, - Méthodes d'évaluation des stocks : Coût Moyen Pondéré, Premier entré Premier sorti. 	<p>Les contextes étudiés reposent sur un problème de gestion explicitement décrit. La concordance des résultats entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion est exclue.</p>
		Résultats attendus
		<p>La mise en œuvre des démarches portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incorporation des charges et des produits en comptabilité de gestion, - La distinction entre les charges directes et les charges indirectes, - L'évaluation des stocks et la mise en évidence des différences d'inventaire, <p><i>Une utilisation du tableur adaptée aux besoins de l'utilisateur pour effectuer et automatiser les calculs.</i></p>
Compétence		
<p>Retraiter les charges et les produits nécessaires au calcul des coûts et calculer les charges incorporées au calcul des coûts.</p>		

5.2.3. Analyse de la démarche mise en œuvre		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 5.2.2.+ - Les caractéristiques de la structure et de la nature des coûts, - Des données économiques, techniques, comptables et administratives de l'entité et des services, - Des données de gestion : les charges incorporées, - Formulation d'un problème de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etapes d'un processus de production d'un produit ou d'un service, - Hiérarchie des coûts. 	<p>Tous les contextes définis à partir d'un problème de gestion peuvent être étudiés : production de services ou de biens quel que soit le mode de production (sur stock ou en continu).</p>
		Résultats attendus
		<p>L'explicitation de la démarche mise en œuvre pour calculer les coûts adaptés : les étapes et les coûts associés, formulation de propositions d'amélioration,</p> <p><i>Des propositions argumentées d'évolution du SI pour répondre aux besoins de gestion,</i></p> <p><i>Des propositions de paramétrage précises et pertinentes au regard des besoins.</i></p>
Compétence		
<p>Analyser la démarche à mettre en œuvre et identifier les coûts relatifs en fonction du processus de production.</p>		

5.2.4. Evaluation des coûts et des marges et leur suivi		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - idem 5.2.3+ - Des informations précises d'ordre technique, comptable et économique des déchets et des sous-produits, - Des informations relatives à la nature des charges et aux stocks, - Des informations sur les spécificités éventuelles des procédures de calcul de coûts par rapport aux modèles de références. 	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul des coûts complets à partir de la méthode des centres d'analyse (tableau d'analyse et choix de l'unité d'œuvre), - Calcul des coûts complets à partir de la méthode des coûts à base d'activités (processus, activité et inducteur), - Calcul des coûts partiels : coûts variables et fixes, coût marginal, - Principes généraux de la méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes. 	<p>La méthode des centres d'analyse exclut le calcul des prestations croisées entre les centres. L'étude des déchets, les encours et les sous produits est présentée comme un cas particulier. Toutes les informations nécessaires à leur traitement sont fournies.</p> <p>La méthode des coûts à base d'activités est mise en œuvre dans les cas des entreprises de services ou à des entreprises commerciales et industrielles sans stockage, à partir de la connaissance des coûts des activités et des inducteurs.</p> <p>Le coût marginal se limite au coût de la commande supplémentaire, la modélisation mathématique de l'analyse marginale est exclue.</p> <p>L'étude des coûts partiels se limite à des entreprises de services ou à des entreprises commerciales et industrielles sans stockage.</p> <p>Les principes de la méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes sont abordés à partir de contextes simples.</p>
		Résultats attendus
		<p>La mise en œuvre de la (les) méthode(s) de calcul des coûts des produits, des services, des activités, des processus et des marges, le calcul des coûts,</p> <p>L'explicitation de la méthode et des choix retenus dans le calcul des coûts (charges incorporées, clefs de répartition, unités d'œuvre),</p> <p>Une analyse des résultats obtenus,</p> <p><i>Une utilisation du tableur adaptée aux besoins de l'utilisateur pour effectuer et automatiser les calculs.</i></p>
Compétence		
<p>Calculer les coûts par une méthode répondant aux besoins des gestionnaires, expliquer les résultats en soulignant l'intérêt et les limites de la méthode retenue.</p>		

5.2.5. Analyse de la variabilité des coûts et des résultats obtenus		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - 5.2.4+ - Des informations relatives à des situations antérieures ou à des objectifs en termes de coûts, marges, - Des informations sur l'évolution des charges dans le temps en fonction du niveau d'activité, - Les résultats de calcul de coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement des charges dans le temps (fixes, variables, mixtes), - Résultat d'exploitation par variabilité, - Risque d'exploitation : seuil de rentabilité, point mort, marge de sécurité, indice de sécurité, - Pertinence d'un coût dans l'espace et dans le temps. 	<p>Le calcul du point mort prend en compte la saisonnalité de l'activité. Les calculs des coûts se font en avenir certain. Le seuil de rentabilité multi - produits est exclu.</p>
		Résultats attendus
		<p>Une analyse sur l'évolution des charges en fonction du niveau d'activité de l'organisation,</p> <p>La détermination des marges significatives, du seuil de rentabilité,</p> <p>Un compte rendu des résultats adapté aux besoins du décideur,</p> <p><i>Une utilisation du tableur adaptée aux besoins de l'utilisateur pour effectuer et automatiser les calculs et effectuer les simulations d'activité prévisibles (gestionnaire de scénarios, valeur cible, graphiques).</i></p>
Compétences		
<p>Mesurer l'impact des décisions de gestion sur les coûts et évaluer le risque d'exploitation.</p>		

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPET EXTERNE - ÉCONOMIE GESTION Option : Comptabilité Finance

► Concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDE	8010F	102	9312

► Concours externe du CAPET de l'enseignement privé

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDF	8010F	102	9312

► Troisième concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDV	8010F	101	9311

